

N°14

Décembre 2023
smictom-fontainebleau.fr

SMICTOM & VOUS

100% TRI, ZÉRO DÉCHET



ÉDITO

Nouvelle année, nouveau défi !
Le tri à la source des biodéchets arrive dans nos foyers.

À partir du 1^{er} janvier, nos déchets alimentaires devront être triés pour être valorisés. Car c'est bien l'enjeu de la nouvelle obligation : comme pour les emballages en 1992, l'objectif est de capter ces déchets pour en faire une ressource.

Les déchets alimentaires représentent un tiers de nos ordures ménagères. Les trier, c'est alléger notre poubelle, c'est améliorer la gestion de nos déchets, et aussi en diminuer l'impact. Il n'est pas possible aujourd'hui de continuer à transporter et incinérer des déchets composés à 90% d'eau.

Du bon sens certes, mais il n'est pas simple de changer ses habitudes. Comment y parvenir alors ? Ensemble, et par une action locale forte du SMICTOM.

C'est une priorité pour le syndicat, rendre le compostage accessible partout et pour tous, en formant à la pratique, en permettant à chaque foyer de s'équiper, également en centre-ville ou en habitat collectif. En complément, pour les habitants qui ne pourront composter, des points d'apport volontaire seront implantés.

Nos biodéchets transformés en compost contribueront ainsi à enrichir nos sols. Ils serviront aussi à produire une énergie renouvelable, le biogaz, qui pourra alimenter nos bennes de collecte. Les bénéfiques sont multiples et participeront à augmenter la capacité de résilience de notre territoire.



Le **COMPOSTAGE**
facile à tout âge !



www.lasolutioncestvous.fr
www.smictom-fontainebleau.fr

Passer commande

0800 133 895 Appel gratuit depuis un poste fixe

Vous trouverez dans ces pages la présentation détaillée des solutions apportées par le SMICTOM pour relever ce nouveau défi collectif.

Par ailleurs, et particulièrement en cette période de fêtes, gardons à l'esprit que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Il est primordial d'en réduire la quantité, notamment la part du gaspillage alimentaire. C'est là même, la toute première action à mener.

Il s'agit aussi de repenser notre consommation. En d'autres termes, apprendre à vivre mieux, pas à vivre moins ; des mots qui, je l'espère, accompagneront votre fin d'année.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes, sobres et heureuses !

Pascal GOUHOURY
Président du SMICTOM
de la Région de Fontainebleau

L'OBLIGATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Quelles solutions pour les habitants du SMICTOM ?

Nos déchets
ressources !

43% des sondés déclarent ne pas pratiquer le compostage par manque de savoir-faire !

LE COMPOSTAGE PARTOUT ET POUR TOUS !

Dans nos communes, nos jardins ou avec nos voisins, le compostage est une solution simple, efficace et accessible au plus grand nombre, même en centre-ville ou en habitat collectif. **En tas dans le jardin ou dans un composteur**, il permet de transformer nos biodéchets en un substrat riche, sans avoir à les transporter. **Faire du compost, c'est créer de la matière, c'est créer du vivant, et commencer un voyage alchimique et poétique !**

• Comment obtenir un composteur ?

Le SMICTOM en propose à prix réduits avec **la livraison et le montage gratuits**.

Que vous soyez un particulier, une entreprise, une association, ou encore une école... le SMICTOM vous conseille dans votre pratique : fini les mauvaises odeurs et le compost tout sec au fond du jardin !

Contactez-nous au : **0800 133 895 (numéro gratuit d'un poste fixe)**

400 L - 32 €
78,5 cm x 78,5 cm
hauteur : 75 cm



800 L - 39 €
100,5 cm x 100,5 cm
hauteur : 74 cm



400 L - 25 €
74 cm x 74 cm
hauteur : 84 cm



600 L - 33 €
80 cm x 80 cm
hauteur : 104 cm



BIOSEAU OFFERT

• Comment composter : les clés de la réussite ?



Rien de plus simple ! Suivez les conseils de nos guides composteurs :

1. Faire de bons mélanges

⇒ 50 % de matières humides (déchets de cuisine et tontes de pelouse).

⇒ 50% de matières sèches (feuilles, broyat, branchages fins, etc.).

À chaque apport de matières humides recouvrir de matières sèches.

2. Retourner le tas

Tous les 3 à 4 mois pour homogénéiser la pile et relancer l'activité des micro-organismes.

3. Vérifier que la matière ne sèche pas

Un compost trop sec ne se décompose pas.

• Nos outils pour vous accompagner...

NOS TOTOS
COMPOSTAGE !



NOTRE GUIDE DU
COMPOSTAGE



Sur le site internet du SMICTOM :
<https://www.smictom-fontainebleau.fr/le-compostage/le-compostage-2/>



LES GUIDES ADEME

Faites-en la demande au SMICTOM, nous vous les enverrons par voie postale ou par mail !

UNE SOLUTION COMPLÉMENTAIRE : LA COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Pour les foyers ne pouvant pas composter, des points de collecte des déchets alimentaires seront installés prochainement sur le territoire du SMICTOM. Ces nouvelles bornes feront l'objet de plusieurs phases d'implantation. La première aura lieu avant la fin de l'année.

Ces nouveaux points d'apport volontaire permettront de déposer vos restes alimentaires à tout moment de la journée.

Afin d'accompagner ce changement, les foyers qui le souhaitent pourront obtenir un "kit biodéchets" auprès de leur mairie.



Trouvez la borne la plus proche de chez vous sur :
www.smictom-fontainebleau.fr (dans la rubrique collecte)

• Comment obtenir mon kit ?



Bioseau ajouré



Lot de sacs kraft



Mémo tri

SCANNEZ-MOI



Pour obtenir votre kit remplissez le formulaire en ligne via ce lien :
<http://bit.ly/3tHln0t>
ou en scannant le QR code ci-contre. Présentez-vous à l'accueil de votre mairie avec le mail de confirmation.

À u 31 décembre 2023, la loi évolue et nous impose de séparer nos déchets alimentaires des ordures ménagères, pour tous les producteurs, y compris les particuliers. C'est ce qu'on appelle le tri à la source des biodéchets.

Le tri à la source des déchets organiques (déchets alimentaires et végétaux) est un vrai levier de réduction des déchets. Les déchets alimentaires représentent en effet 30% du poids de nos poubelles, soit environ 80 kg par an et par habitant !

Ces déchets peuvent et doivent être valorisés spécifiquement. Ils représentent une ressource très utile pour enrichir nos sols (par la pratique du compostage) ou produire une énergie renouvelable (par la méthanisation).

Pour répondre à cette obligation, trois mots d'ordre pour le SMICTOM :

- 1 CONTINUER** les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.
- 2 RENFORCER** le déploiement du compostage partout et pour tous.
- 3 DÉPLOYER** des points de collecte en apport volontaire pour proposer une solution complémentaire au compostage.



VOUS SOUHAITEZ COMPOSTER DANS VOTRE RÉSIDENCE ?

• *Le SMICTOM vous accompagne*

Que vous habitiez en maison ou en appartement, il est possible de composter !

Le SMICTOM propose de vous accompagner pour mettre en place le compostage dans votre résidence, voici les grandes étapes de mise en place :

- évaluation de la faisabilité du projet lors d'un 1^{er} rendez-vous sur site entre le SMICTOM et une personne référente du projet ;
- validation des modalités techniques : dimensionnement de l'équipement, lieu(x) d'implantation, apport en matière

sèche, identification d'au moins deux référents dans la résidence ;

- vote du projet par l'Assemblée Générale et/ou autorisation de Conseil syndical ;
- réalisation d'un porte-à-porte afin d'évaluer le nombre de foyers volontaires (10 foyers minimum requis) ;
- signature d'une convention de partenariat ;
- livraison des composteurs (pris en charge par le SMICTOM) ;
- inauguration des composteurs avec distribution de bioseaux à mettre dans la cuisine pour apporter les déchets

organiques aux composteurs et formation des habitants ;

- suivi régulier des composteurs par le SMICTOM ou un prestataire en lien avec les référents de site ;
- organisation d'un temps convivial type « apéro compost » pour la première récolte.



Vous êtes intéressés pour mettre en place le compostage dans votre résidence ?

Contactez la chargée de prévention du SMICTOM par mail à : prevention@smictom-fontainebleau.fr ou par téléphone au 01 60 70 88 97



CONTACT

SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Syndicat de collecte des ordures ménagères

Un problème de maintenance, un doute sur les consignes de tri, une question sur la collecte, contactez-nous

0800 133 895 Appel gratuit depuis un poste fixe

www.smictom-fontainebleau.fr

56 route de Bourgogne

Veneux-Les Sablons

77250 Moret-Loing-et-Orvanne

**POUR ÊTRE INFORMÉ
EN PREMIER,
SUIVEZ-NOUS
SUR NOTRE PAGE
FACEBOOK :**



[@smictomfontainebleau](https://www.facebook.com/smictomfontainebleau)

